

Sylvain PEYBERNES
Chargé de mission CTR Grand Est
peybernes.irest@free.fr

Calendrier des formations « TIV » pour la saison 2024 / 2025

(Mise à jour septembre 2025)

Stage de formation initiale TIV

- 8 et 9 février 2025 à SAUSHEIM (68)
- 8 et 9 mars 2025 à HOLTZHEIM GDF (67)
- 10 et 11 mai 2025 à TOMBLAINE (54)
- 11 et 12 octobre 2025 à HUNNINGUE (68)
- 15 et 16 novembre 2025 à THILLOIS (51)

(sur 2 jours, 50 € par stagiaire)

Organisateur : Fabrice SCHMITT
Organisateur : Fabrice SCHMITT
Organisateur : Jean Claude RENAUD
Organisateur : Jacques KRANZER
Organisateur : Jean François ZAETTA

Stage de recyclage TIV

- 1^{er} février 2025 à CHARLEVILLE MEZIERES (08)
- 1^{er} février 2025 à MONTIGNY LES METZ (57)
- 1^{er} mars 2025 à CHAUMONT (52)
- 8 mars 2025 à HOLTZHEIM GDF (67)
- 30 mars 2025 à SAUSHEIM (68)
- 25 octobre 2025 à DOMBASLE / MEURTHE (54)
- 26 octobre 2025 à HOLTZHEIM GDF (67)
- 29 novembre 2025 à CHALONS EN CHAMPAGNE (51)

(sur 1 jour, 30 € par stagiaire)

Organisateur : Laurent CONDENSEAU
Organisateur : Jean Luc ADE
Organisateur : Laurent CONDENSEAU
Organisateur : Fabrice SCHMITT
Organisateur : Fabrice SCHMITT
Organisateur : Jean Claude RENAUD
Organisateur : Fabrice SCHMITT
Organisateur : Jean Claude RENAUD

Stage de réactivation TIV

(sur 1 jour, 30 € par stagiaire)

- Les stages de réactivation pourront se dérouler aux mêmes dates que les stages de recyclage en le précisant lors de l'inscription dans le formulaire et avec confirmation par l'organisateur.

Pour tous les stages : date limite d'inscription : 1 mois avant la date de la session

Coordonnées des organisateurs de stage :

Jean Luc ADE	jean.luc.ade57@gmail.com
Laurent CONDENSEAU	laurent.condenseau@outlook.fr
Gérard CUNY	cunygerard@orange.fr
Jacques KRANZER	jacq-kranzer-p3f@orange.fr
Jean Claude RENAUD	jclrnd@gmail.com
Jean Claude ROBACHE	jc.robache@orange.fr
Fabrice SCHMITT	schmittfabr@gmail.com
Hervé BOSCHIAN	herve.boschian@hager.fr
Jean François ZAETTA	jeanfrancoiszaetta@wanadoo.fr

- Les stages de formation initiale comportent des séances de travaux pratiques qui permettent aux futurs TIV de se familiariser avec le matériel utilisé pendant les visites d'inspection des bouteilles. C'est pourquoi, pour des questions d'efficacité, il n'est pas possible d'accueillir plus de 20 stagiaires à la fois.
- Les **inscriptions** se font par l'intermédiaire **du ou de la président(e) de club**, (comme prévu dans le MFT) et pas directement par les stagiaires.
- Nous demandons à chaque président de club d'établir une liste des candidats et en fonction du nombre de places, l'organisateur du stage confirmera la liste des personnes qui seront invitées.
- Nous vous rappelons que depuis le 1^{er} janvier 2016, tous les TIV ont une obligation de **recyclage** dans un délai de **5 ans** à compter du 1^{er} janvier de l'année qui suit la formation initiale ou le stage de recyclage.
- Pour les TIV n'ayant pas eu d'activité pendant une période **> ou = à 3 ans** :
 - Les TIV n'ayant pas eu une **activité** pendant une période **> ou = à 3 ans** à partir du 1^{er} janvier de l'année qui suit leur formation initiale ou le dernier stage de recyclage, doivent suivre un stage de **réactivation**.
- Il est capital de planifier le recyclage des TIV de vos clubs, sinon vous risquez de vous retrouver sans TIV autorisé !
- Rappels :
 - Le président de club ne doit envoyer que des personnes réellement motivées qui s'investiront dans leurs missions de TIV dans le club.
 - La licence « aidant » ne permet pas l'inscription à la formation initiale TIV.
 - Les stagiaires doivent être majeurs pour suivre la formation initiale TIV.

Cordialement

Magali FREY

Instructrice Fédérale Nationale
Présidente de la CTR Grand-Est

Sylvain PEYBERNES

Instructeur Fédéral Régional
Chargé de mission CTR Grand-Est

Fabrice SCHMITT

Référent Régional